

**LETTRE RECOMMANDES AVEC ACCUSE DE RECEPTION A  
ADRESSER :**

**AU DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER**

Accompagnée de :

- une photocopie resto verso de votre pièce d'identité

Monsieur le Directeur,

En vertu de la loi 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé parue au journal officiel n°54 le 5 mars 2002 et du décret 2002-637 du 29 avril 2002, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'expédier directement à mon adresse, sous huitaine (si le dossier a moins de 5 ans ou dans les deux mois si le dossier a plus de 5 ans), les pièces listées ci-dessous de mon dossier médical.

En effet, j'ai été hospitalisé(e) (opéré(e)) dans votre établissement en date du      dans le service

.....du Docteur.....

Mon dossier médical devra comporter au moins les pièces suivantes

- compte-rendu d'hospitalisation,
- compte-rendu opératoire (si vous avez été opéré(e)),
- dossier d'anesthésie (si vous avez été opéré(e)),
- résultats des examens anatomopathologiques, bactériologiques et antibiogrammes,
- dossiers infirmiers
- compte-rendu de sortie
- correspondances échangées entre les professionnels de santé,

Tel que le prévoit le nouvel article 1111-7 du code de la Santé Publique, je suis prêt(e) à prendre en charge les frais de reproduction de mon dossier et de son expédition.

Je vous en réglerai le montant dès réception de votre facture.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

---

---

---